

# Bachelier en ergothérapie

<b>HELHa Campus Montignies</b> 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 27 90	Fax : +32 (0) 71 30 48 79	Mail : paramed.montignies.ergo@helha.be

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

SCIENCES DE L'ERGOTHERAPIE 5			
Code	PAEG2B95ERG	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	34 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<b>Bruno PLUMAT</b> (bruno.plumat@helha.be) Claire MARTIN (claire.martin@helha.be)		
Coefficient de pondération		30	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

## 2. Présentation

### Introduction

Cette unité d'enseignement vise le développement de la connaissance globale de l'enfant et des pathologies pouvant l'affecter; et ce dans le but d'amener les étudiants à concevoir des interventions ergothérapeutiques adaptées. Cette démarche permettra à l'étudiant de faire le lien entre les cours professionnalisants et les lieux de stages. Les étudiants seront mis en situation d'accompagnement thérapeutique afin de valider la démarche et l'acquisition des concepts vus au théorique. Dans ce sens, l'étudiant sera amené à comprendre le fonctionnement de l'enfant sain et de l'enfant pathologique dans des contextes de vie différents. Au travers de présentations de vignettes cliniques, l'étudiant sera guidé dans la conception de son raisonnement clinique sur bases des éléments théoriques abordés (méthodo didactique et analyse des modèles 4).

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
  - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
  - 1.2 Évaluer sa pratique professionnelle et ses apprentissages
  - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
  - 1.4 Construire son projet professionnel
  - 1.6 Exercer son raisonnement scientifique
- Compétence 4 **Concevoir des projets techniques ou professionnels complexes**
  - 4.1 Identifier les situations liées à l'Occupation Humaine
  - 4.2 Choisir un modèle d'intervention ergothérapeutique et formuler les objectifs s'y rapportant
  - 4.3 Établir la liste des interventions en rapport avec les besoins identifiés
  - 4.4 Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations écologiques
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
  - 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
- Compétence 6 **Pratiquer les activités spécifiques à son domaine professionnel**
  - 6.1 Collecter les données holistiques de la Personne en interaction avec l'Environnement et les Habitudes de vie
  - 6.2 Évaluer les capacités et incapacités fonctionnelles de la personne ainsi que sa participation sociale et identifier les facilitateurs et obstacles de l'environnement

### Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable:

- (1) d'identifier les facteurs intrinsèques et extrinsèques qui sous-tendent la participation sociale;

- (2) d'identifier et d'expliquer les facteurs pathologiques initiaux qui sous-tendent la restriction de participation;
- (3) d'identifier et d'expliquer les différentes composantes des modèles théoriques;
- (4) d'établir le processus ergothérapeutique en pédiatrie sur base de vignette clinique;
- (5) de concevoir des interventions éducatives et thérapeutiques:
  - réfléchies en termes de compétences, objectifs et objectifs spécifiques,
  - se référant à des méthodes d'apprentissage et/ou de rééducation incluant un processus d'évaluation

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun  
 Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAEG2B95ERG · SCIENCES DE L'ERGOTHERAPIE 5 34h / 3 C

Cette activité d'apprentissage comprend les parties suivantes :

Méthodologie, didactique et analyse des modèles 4	10 h
Ergothérapie pédiatrique	24 h

### Contenu

Lors de l'analyse méthodologique, didactique et au travers des modèles spécifiques à la pédiatrie, l'étudiant sera amené à :

- Comprendre les liens entre le développement des fonctions sensori-motrices et l'activité selon l'âge.
- Identifier les facteurs intrinsèques et extrinsèques qui sous-tendent la participation sociale (C4.1/C4.4)
- Établir le processus ergothérapeutique en pédiatrie sur base de vignettes cliniques (C1.4/C1.6/C4.3/C4.4/C6.2).
- Distinguer les approches bottom-up des approches top-down
- Développer sa démarche d'observation clinique .
- Connaître quelques évaluations utilisées en pédiatrie.
- Faire le lien avec le cours d'évaluations en ergothérapie
- Identifier et expliquer les facteurs pathologiques initiaux qui sous tendent la restriction de participation (C1.1/C4.1/C6.1)
- Identifier et expliquer les différentes composantes des modèles et approches en ergothérapie pédiatrique (C4.2)
- Comprendre la notion du jeu chez l'enfant.

Durant les séances destinées aux théories relatives à l'ergothérapie en pédiatrie, les notions suivantes seront abordées:

- connaissance du développement global de l'enfant sain.
- généralités sur l'intervention de l'ergothérapeute en pédiatrie: analyse de la demande, cadre de prise en charge, collaboration,
- Processus de prise en charge: Modèles et Approches: intégration sensorielle; CO-OP; Modèle ludique; Approche neuro-développementale.
- Evaluations en pédiatrie,
- Stratégies d'interventions pour enfants souffrant : de troubles des apprentissages, de paralysie cérébrale; de troubles de l'attention; de myopathie; troubles envahissant du développement; trouble du spectre autistique, notion de polyhandicap, troubles d'acquisitions de la coordination, dyspraxie, notions de paralésie cérébrale; TDHA

### Démarches d'apprentissage

Apports d'expériences professionnels dans les différents domaines d'interventions: Occupations-Enfants-Environnements par les intervenants de cette UE;

Présentation de vignettes cliniques sur lesquels les étudiants amèneront leurs réflexions en sous-groupes; Suivis lors de la mise en place des plans d'interventions en favorisant les échanges entre les étudiants;

Présentation des contenus théoriques sur base de PPT

- Présentation de cas cliniques, vidéo et utilisation de sites
- Pratique sur l'observation des capacités de redressement, des réactions anti-gravitaires, des coordinations...
- Théorie sur le processus ergo en pédiatrie
- Exploitation et analyse d'un article en anglais en lien avec la théorie

## Dispositifs d'aide à la réussite

Supports disponibles sur connectED et disponibilité des intervenants

## Ouvrages de référence

A. Alexandre and Al, L'ergothérapie en pédiatrie, Collections ergothérapies, Anfe/Solal, 2010

F. Ferland, Le modèle ludique, Les presses universitaires de Montréal, pp217, Québec, 2003

J-M Albaret, Troubles de l'écriture chez l'enfant, de boeck, Solal, pp241, Paris, 2013

S. Dalla Piazza, Maladresses et dyspraxies de l'enfant, L'Harmattan, pp150, Paris 2011

M. Mazeau et A. Pouhet, Neuropsychologie et troubles de l'apprentissages chez l'enfant, Elsevier Masson, 414, Paris, 2014

A noter que d'autres ouvrages de référence seront cités lors des différentes séances.

## Supports

PPT, Vidéos, Matériel didactique de pratique professionnelle, dossiers professionnels

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

Méthodologie, didactique et analyse des modèles 4 : 10 points

Ergothérapie pédiatrique : 15 points

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises de la sorte:

Méthodologie, didactique et analyse des modèles 4 : (100% des 10 points)

Une évaluation continue portera sur les présences et l'implication de l'étudiant lors des séances.

Elle compte pour 20 % des 10 points.

Un travail de groupe consistera en une présentation/mise en situation lors des périodes de cours (50% des 10 points) et aboutira à la remise d'un travail écrit (30% des 10 points).

Ceci implique que seul les 30% du travail écrit sont récupérables au Q3.

Ergothérapie pédiatrique: un examen écrit sera organisé (100% des 15 points).

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc + Prj + Trv	40	Evc + Prj + Trv	40
Période d'évaluation			Exe	60	Exe	60

Evc = Évaluation continue, Prj = Projet(s), Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

### Dispositions complémentaires

Il est à noter que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est cotée sur 20 et est arrondie à la ½ unité près.

Si l'étudiant(e) présente un certificat médical, fait une cote de présence, ne vient pas à l'examen ou encore réalise une fraude à au moins une partie des activités d'apprentissage de l'UE, ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR », « PP » ou « FR » à la note de l'UE et donc la non validation de l'UE.

En cas de certificat médical ou de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique).

D'une session à l'autre au cours de la même année académique ou d'une année académique à l'autre, seules les UE non validées ou présentant un « CM », « PR », « PP » ou « FR » doivent être représentées.

Les UE obtenant une note supérieure ou égale à 10/20 sont automatiquement validées. Les UE non validées par les jury d'UE seront soumises à l'avis du jury plénier sur base de l'article 133 du Vade Mecum du 9 juillet 2015 du Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'Enseignement Supérieur et

l'organisation académique des études qui garantit la souveraineté du jury quant aux décisions qu'il prend. Sur base des résultats obtenus par l'étudiant dans l'ensemble de son programme annuel, le jury plénier se

prononcera sur la validation ou non validation finale de l'UE en précisant le ou les motif(s) de sa décision.

Intervenants :

Les différents intervenants dans l'ensemble des activités d'apprentissage de cette unité d'enseignement sont :

Claire Martin , Bruno Plumat

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).